



# CAHIER DES CHARGES DU CONCOURS THÉÂTRE

## Table des matières

1.	Préambule.....	3
2.	Responsabilités et obligations du CNJF .....	3
3.	Caractéristiques générales de l'infrastructure.....	3
4.	Besoins techniques spécifiques .....	3
5.	Besoins pour le jury .....	4
6.	Besoins en ressources humaines .....	5
7.	Proposition de méthodologie et des rendus des livrables .....	5
8.	Rétroplanning.....	6
9.	Considérations finales.....	6

*Remarque : L'utilisation du masculin dans le présent document a pour seul but d'alléger le texte et s'applique sans discrimination de genre.*

## 1. Préambule

Le concours Théâtre est une nouvelle discipline des Jeux de la Francophonie introduite pour la 10e édition des Jeux en Arménie, à Erevan, en 2027. Cette nouvelle discipline reflète l'engagement continu à célébrer la richesse et la diversité de la francophonie à travers une diversité de compétitions artistiques.

## 2. Responsabilités et obligations du CNJF

01. Le CNJF a pour mission de réaliser les Jeux de la Francophonie conformément aux règles édictées par le CIJF en organisant notamment :
  - l'accueil, l'hébergement et la restauration ;
  - le transport local ;
  - un centre des médias ;
  - les manifestations, y compris les cérémonies d'ouverture, de gala des lauréats et de clôture ;
  - le service médical ;
  - la sécurité ;
  - les assurances sur le territoire ;
  - la promotion des Jeux de la Francophonie sur son territoire national ;
  - l'accréditation ;
  - la billetterie ;
  - le protocole des Jeux.
  
02. Le CNJF doit mettre à disposition les infrastructures et le matériel technique qui répondent aux normes internationales. Le CNJF doit assurer les ressources humaines qualifiées pour l'encadrement des sites et des concours culturels.

## 3. Caractéristiques générales de l'infrastructure

Le concours Théâtre a lieu dans une salle dont la jauge est estimée à 200 personnes. Cette salle ainsi que tout le matériel nécessaire est assuré par le CNJF. La salle sollicitée pour ce concours doit disposer de ce matériel en le possédant en entier ou en partie et louer à ce moment le reste pour la durée de l'évènement.

Un site de répétition ayant les mêmes spécificités techniques est exigé.

## 4. Besoins techniques spécifiques

### Matériel

#### a. Éclairage (Puissance électrique indépendante minimum : 63A tri + T+N)

- 6 découpes type : Juliat 714S ou marque équivalente, (voir option équivalente Led)
- 10 découpes type : Juliat 614 SX ou marque équivalente (dont 6 avec porte-globo)
- 4 projecteurs Fresnel 2 KW. (dont 2 avec coupe flux), (voir option équivalente Led)
- 12 projecteurs PC 1 KW, (voir option équivalente Led)
- 10 PAR 64 1000W (CP 60,61,62) (voir option équivalente Led)
- 10 projecteurs PAR à LED.
- 1 console lumière adaptée type : Sirius 48 ou marque équivalente
- 1 machine à fumée
- Câblage nécessaire et suffisant
- Groupe électrogène de secours en fonction, obligatoire.
- 5 platines de sol légères
- 5 pieds manfretto
- Multiprises
- Rallonges

- Adhésifs (Gaff alu noir, scotch phosphorescent, barnier, scotch console) et gélatines

## b. Sonorisation (Puissance électrique indépendante minimum : 32A tri + T + N.)

Matériel de diffusion adapté à la salle de qualité type : L-Acoustics. Ou équivalent

- Équipement retour musiciens type : Hear Monitor.
- Console façade et retour type : Yamaha CL5 ou Midas M 32
- 2 Shure Beta 58 ou SM58 – avec pince
- 1 paire de MK 184-P48 ou marque équivalente– avec pinces
- 3 pieds de micros
- 4 micros-cravates sans fil ou 4 micros casque serre-tête Shure ou marque équivalente
- Système d'interphonie multipostes filaire et HF
- Câblage nécessaire et suffisant
- Multiprises
- Rallonges

## c. Vidéo

- 1 vidéoprojecteur 10 000 lumens type : Barco ou Christie
- 1 écran de projection, taille minimale 4/5m
- Système informatique adapté et performant

## d. Plateau

- Le plateau doit avoir une ouverture de mur-à-mur de 8m (minimum) et une profondeur de 5 m (minimum). Sol en bois ou tapis de danse (les comédiens doivent pouvoir marcher pieds nus sans se blesser)
- 8 m d'ouverture minimum au cadre.
- 5 m de profondeur minimum.
- Hauteur sous perche 4 à 6 m.
- Plateau équipé d'une perche tous les 60 cm sur toute la profondeur.
- Système de perche informatisé ou contrebalancé obligatoire.
- Ensemble de rideaux de scène complet pour un pendrillonage à l'italienne ou à l'allemande (pendrillons, frises, fond de scène, rideau d'avant-scène).
- Possibilité de 3 plans de pendrillons si pendrillonage à l'italienne.
- Accès direct au plateau
- Circulation lointaine cour/jardin, obligatoire.
- 3 loges accessibles facilement, à proximité de la scène, avec eau chaude et froide, climatisation, réfrigérateurs, planche à repasser et fer, sèche-cheveux, boissons, grignotage pour les artistes

## e. Matériels spécifiques pour les artistes :

- 4 Chaises/tabourets
- 4 Caissons en bois
- 2 Portants

## 5. Besoins pour le jury

Salle de réunion spacieuse, proche du lieu du concours pouvant accueillir le jury composé de 5 personnes (1 Président et 4 jurés) et y auditionner les artistes.

- 1 grande table, 10 sièges
- 1 bureau avec 1 ordinateur, 1 imprimante couleur avec papier
- Carnets de notes, papier, stylo-bille, fiches d'évaluation
- Boissons, gobelets, poubelles

- Voitures

## 6. Besoins en ressources humaines

Le CNJF doit embaucher tout le personnel nécessaire au bon déroulement du concours, tant sur le plan technique que sur celui de l'accueil.

Le CIJF préconise de respecter l'égalité femme/homme.

La Commission concours culturels se compose de :

- 1 Président
- 1 Vice-Président
- 1 Rapporteur
- Les membres en charge des concours culturels dont ceux du concours Théâtre. Ceux-ci doivent coordonner, superviser les activités et la gestion du site choisi pour la discipline dont ils sont responsables et en informer par des rapports réguliers le Président de la commission afin d'assurer le bon suivi des décisions prises lors des réunions. Faire un état des lieux du site choisi et de l'infrastructure.

L'équipe technique opérationnelle est constituée de :

- 1 Chef de site
- 1 Chargé de la programmation
- 1 Responsable du Concours Théâtre
- 1 Secrétariat
- 1 Equipe d'accueil du public
- 1 Chargé de la Communication et 2 assistants
- 1 Chargé du catalogue
- 1 Photographe
- 1 Régisseur général
- 1 Régisseur son et 1 assistant
- 1 Régisseur lumières et 1 assistant
- 1 régisseur/régisseuse plateau et 2 machinistes
- 1 régisseur/régisseuse vidéo
- 1 maquilleur/maquilleuse
- 3 Electriciens et 3 assistants
- 1 Monteur de décors et 3 assistants
- 3 Manutentionnaires et 5 assistants
- 3 Menuisiers et 5 assistants
- 5 Peintres et 5 assistants
- 2 Équipes de nettoyage
- 1 Equipe de gardiennage
- 5 Secouristes
- 5 Bénévoles
- 3 Chauffeurs
- 1 cellule du CIJF (10 personnes)

Etablir un tableau avec les coordonnées de chacun (tel et emails).

Prévoir des téléphones mobiles (nombre à déterminer).

Prévoir une formation pour les bénévoles.

Etablir un organigramme.

## 7. Proposition de méthodologie et des rendus des livrables

### a. Plans opérationnels

Mise en place d'une commission culturelle chargée de contrôler le bon fonctionnement des activités liées aux concours Théâtre :

Exigences :

- Concevoir un plan opérationnel réaliste
- Concevoir la programmation et le déroulement du concours de Théâtre
- Proposer des équipements techniques adéquats et de qualité
- Veiller à l'aménagement et à la dotation du site choisi en matériel
- Etablir une convention avec les responsables du lieu choisi
- Prévoir l'aménagement d'un espace ou d'une salle pour le jury
- Dresser un état des besoins en bénévoles
- Elaborer un plan de formation des diverses équipes
- Répertorier l'équipe technique pour le concours

### b. Informations à communiquer aux Etats et gouvernements

- Lieu du site et situation dans la ville hôte
- Fiche technique sur l'espace retenu
- Documents et formalités de douanes s'il y a lieu
- Listes des décors proposés
- Le manuel technique du concours Théâtre
- Rappel des dates et calendrier à respecter

## 8. Rétroplanning

- Agrément du site retenu et aménagement : - 28 mois
- Réception des fiches techniques détaillées pour toutes les disciplines : - 28 mois
- Liste définitive des membres de la commission : - 24 mois
- Inventaire du matériel : -24 mois
- Transmission du programme prévisionnel préliminaire : - 24 mois
- Appels d'offres : - 20 mois
- Formation des membres de la commission et du personnel : - 18 mois
- Transmission du programme définitif : - 6 mois
- Acquisition du matériel : -6 mois
- Visite finale du site par les représentants des Etats et Gouvernements membres participants : - 6 mois
- Période de simulation technique (tests du matériel) : - 6 mois
- Production du manuel technique : - 4 mois
- Evaluation de la formation des membres : - 3 mois
- Publication du programme définitif : - 2 mois
- Réception du dossier du spectacle de Théâtre et du visuel pour le catalogue/ De l'autorisation signée de l'auteur ou bien de ses représentants légaux SACD ou autres organismes nationaux gérant les droits d'auteur si besoin : - 2 mois
- Publication du manuel technique : - 2 mois
- Aménagement et éclairage du théâtre : - 3 semaines
- Réception des décors et éléments scéniques si besoin : - 10 jours
- Démontage des décors : à la fin des Jeux ;
- Catalogue des concours culturels : après les Jeux, version numérique.

## 9. Considérations finales

- Respecter le cahier des charges et la Réglementation propre au concours Théâtre ;
- Assurer le succès du concours Théâtre, en faire une promotion et communication de qualité afin que cela soit un événement majeur durant les Jeux et un tremplin pour les artistes.

**COMITÉ INTERNATIONAL DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE (CIJF)**  
**ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)**

19-21, avenue Bosquet - 75007 Paris (France)  
Téléphone : +33 (0)1 44 37 33 56 [cijf@francophonie.org](mailto:cijf@francophonie.org)  
[www.jeux.francophonie.org](http://www.jeux.francophonie.org)

